

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 1

Artikel: Une expiation !...
Autor: D.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

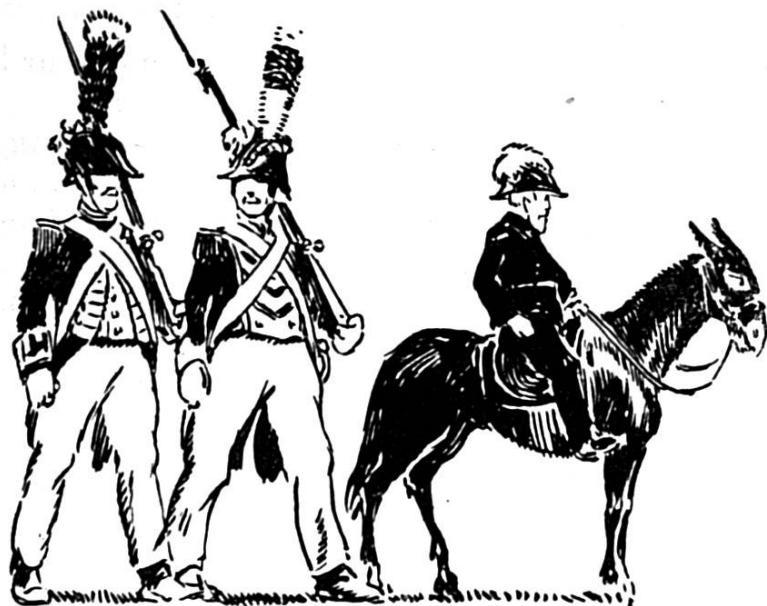
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Une expiation!...

par D. P. d'in Boû

Les bons vieux racontaient dans nos villages, il y a plus de soixante ans, des aventures qui faisaient dresser les cheveux sur la tête des enfants. Ils n'ont plus d'émules de nos jours.

Bien souvent, ces hommes avaient voyagé ; l'un d'eux, *Colin Fichon*, avait même servi dans les armées de Charles X, roi de France. Il disait qu'il était sous les ordres du général Bourmont à la prise d'Alger, en 1830. Plus que nonagénaire, il nous racontait encore des aventures, vraies ou fausses, à sa façon. Il paraît qu'il faisait partie d'un groupe de soldats fribourgeois, commandé par le sergent Claude Monney, de Fiaugères, au cours des émeutes de Paris, en juillet 1830. Il est vrai que le sergent Monney avait reçu l'ordre de maîtriser des manifestants qui occupaient une place. C'est alors que le gros sergent Monney avait dit à ses hommes, en patois :

— *Ora no fô l'in y'alao è flinlyi keman chu lou pon dè Chanthaoèle.* (Maintenant il faut y aller et cogner comme sur le pont de Semsales).

Souvenir probable d'une bagarre un jour de bénichon. Devenu riboteur, et après avoir vu tant de choses, notre Colin se disait un peu ensorceleur.

Un certain soir, il avait insulté Jebé, la vieille pintière du village, qui lui réclamait une chopine de goutte que Colin niait avoir reçue.

— *T'intserâyou, je t'ensorcelle, avait dit Colin à Jebé.* Tu es vieille, tu passeras bientôt de l'autre côté et tu seras

longtemps en purgatoire pour m'avoir brouillé. Je jure que les nuits des Quatre-temps du printemps tu viendras tous les cinq ans sur ce gros caillou qui se trouve au bord du chemin du moulin. Tu tiendras un plat sur lequel tu auras mis deux verres pleins, le premier pour toi et le second pour être présenté aux passants. Tant qu'aucun d'eux n'aura osé prendre le verre présenté et boire à ta santé, ta faute ne sera pas expiée.

Bordon, le charretier du moulin, était en ribote avec Colin le soir de la chique. Colin et Jebé s'en allèrent dans l'autre monde, mais Bordon leur avait survécu plusieurs années.

Quand, certains soirs, il passait près du caillou où Jebé devait revenir, il pensait à ce qu'avait dit Colin.

Un lundi des Quatre-temps du printemps, année où Jebé devait venir sur le caillou, Bordon avait fait sa tournée habituelle avec son attelage. Jour exceptionnel, c'était la fête de saint Bordon, partout on avait versé à boire au charretier et la rentrée n'avait eu lieu que vers minuit. Bordon somnolait sur son char et ne pensait pas à Jebé cette nuit-là. Mais voilà qu'en passant près du caillou, une vive lueur le réveilla et il vit le fantôme à sa place. Tout semblait

dans le feu ; Jebé, encore plus vilaine que de son vivant, le plateau et les deux verres. Epouvanté, Bordon fouetta ses chevaux qui s'emballèrent en faisant feu sur le chemin, pour arriver le plus vite possible chez sa cousine Goton et boire encore pour noyer sa frayeur dans l'alcool. Quand il eut raconté la terrible vision à Goton, celle-ci lui a demandé s'il avait accepté le verre

FEMMES DE CHEZ NOUS

Une maîtresse-femme

Toutes n'y peuvent prétendre. En sont exclues, toujours, les solitaires, les institutrices, les célibataires, les servantes, les de-moi-sel-les, les isolées... d'autres encore, bien sûr.

Il faut remplir certaines conditions pour briguer ce titre : quelques poses, une maison, un mari, des enfants, deux jardins, un plantage, veaux, vaches, cochons, couvées !

Cela a commencé de façon fort jolie : c'était une douce liane appuyée au tronc rugueux d'un chêne (ce cher mari). Très vite, la douce liane est devenue un peuplier robuste (ça domine, le peuplier).

Et la royauté féminine s'est établie. Vous connaissez l'histoire. Un marchand de vaches : blouse noire dépassant les genoux, fouet grand comme ça à la main droite, voix nette et verbe haut, s'arrête chez Ernest pour acheter une vache. Il lève les bras au ciel (le fouet suit), s'exclame, trouve cent défauts à la bête. Arrive Ernestine, vive et sèche comme une fourmi noire. La scène change. Cassante, la femme ferme le bec au marchand, la blouse gonflée s'aplatit, le fouet tombe à terre, l'homme disparaît, la bête est déjà rentrée à l'étable, la porte est fermée.

— Il a eu son affaire ! triomphe Ernest.

Marc à Louis a conté ailleurs l'aven-

offert ; Bordon lui répondit :

— Mais non, malheur de malheur ! Goton, surprise, lui dit alors :

— *Va pao chan kontao on velaodzou, fotya bïthe, tè ke te rèfoujè djémé on vârou, lè dzan deron ke ti vinyin fou.* (Ne va pas raconter ça au village, fouette bête, toi qui ne refuse jamais un verre, les gens diront que tu es devenu fou.)

ture de Paul-Emile, traîné de force par sa femme chez le cosandier se commander un complet.

Le tailleur prend les mesures pour la veste. Quand il veut s'en prendre aux pantalons, Paul-Emile l'arrête :

— Pour les « tsausses », prenez les mesures sur ma femme, c'est elle qui les porte à la maison...

L'humour ne perd rien à ces joutes pacifiques et conjugales. Une jeune femme morigénait son compagnon qui ne savait pas nouer sa cravate, mettait son chapeau de travers, remontait par trop ses pantalons.

— Tu n'as pas de goût, prétendait-elle.

— C'est pourtant moi qui t'ai choisie, rétorquait taquin, le mari.

— Oui, mais c'est moi qui t'ai conseillé, répliquait la mâtine.

* * *

Le droit de vote des femmes est à l'ordre du jour. On en parle à Berne, à la pinte, à la cuisine, dans les salons et dans les journaux. Et les hommes se cramponnent bel et bien à leurs positions. Par le silence et l'ironie, ils tentent de reculer l'heure où il faudra peut-être céder.

Une femme d'esprit a résumé la situation :

« Le droit de vote, ils nous le refusent ; ces pauvres hommes, cela se comprend, c'est la seule chose qui leur reste ! »

Brigitte.